

# DEMANDE DE SUBVENTION

## ANNEE UNIVERSITAIRE 2023-2024

**Vous êtes :**

- Association étudiante labellisée
- Autre association
- Porteur individuel ou en groupe

**Vous demandez :**

- Subvention Culture Actions (Crous)
- Subvention FSDIE (Université de Tours)
- Subvention UFR (Université de Tours)

**TITRE DU PROJET**

### 1. INFORMATIONS GENERALES

**CONDITION A RESPECTER**

Il est indispensable de vous référer à la notice d'accompagnement pour compléter le dossier de financement. Cette démarche implique de connaître les critères privilégiés et d'exclusions pour chaque subvention.

Le porteur du projet que vous allez désigner sera l'interlocuteur du service de la vie étudiante de l'université de Tours et du service culturel du Crous d'Orléans-Tours pour le suivi du dossier et la réception des courriers.

**L'ASSOCIATION**

<b>Nom</b>	
<b>Adresse de gestion</b>	
<b>Code Postal – Ville</b>	
<b>Téléphone</b>	
<b>Courriel</b>	
<b>Numéro SIRET (obligatoire)</b>	

**LE PORTEUR DU PROJET**

<b>NOM Prénom</b>	
<b>Fonction</b>	
<b>Adresse</b>	
<b>Code Postal - Ville</b>	
<b>Téléphone</b>	
<b>Courriel</b>	

## 2. LE PROJET

### TITRE DU PROJET

### NATURE DU PROJET

- |   |  |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Culture artistique                     | <input type="checkbox"/> Environnement             |
| <input type="checkbox"/> Solidarité (action d'entraide)         | <input type="checkbox"/> Handicap                  |
| <input type="checkbox"/> Santé                                  | <input type="checkbox"/> Solidarité internationale |
| <input type="checkbox"/> Culture scientifique et technique      | <input type="checkbox"/> Sport                     |
| <input type="checkbox"/> Citoyenneté (lutte et sensibilisation) | <input type="checkbox"/> Représentation étudiante  |
| <input type="checkbox"/> Numérique                              | <input type="checkbox"/> Autre :                   |

### FORME DU PROJET

- |   |   |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Concert                | <input type="checkbox"/> Journal / Radio                      |
| <input type="checkbox"/> Atelier éducatif       | <input type="checkbox"/> Distribution alimentaire ou matériel |
| <input type="checkbox"/> Concours               | <input type="checkbox"/> Voyage culturel                      |
| <input type="checkbox"/> Conférence-Débat-Forum | <input type="checkbox"/> Spectacle                            |
| <input type="checkbox"/> Exposition             | <input type="checkbox"/> Festival                             |
| <input type="checkbox"/> Congrès associatif     | <input type="checkbox"/> Projection cinématographique         |
| <input type="checkbox"/> Soirée / Gala*         | <input type="checkbox"/> Autre :                              |

\* Un rendez-vous préalable avec le SSU (Service de Santé Universitaire) est obligatoire pour les actions de prévention. Valable uniquement pour le FSDIE.

### Projet tutoré ou relevant du cursus universitaire ?

- OUI  
 NON

### Date(s) de réalisation

### Lieu(x) de la manifestation

### Le public visé

### Descriptif détaillé du projet

### Les objectifs

### Retombées en milieu étudiant

#### **RAPPEL IMPORTANT**

Toute association ou tout étudiant percevant des subventions provenant du FSDIE et/ou de Culture Actions et/ou d'une composante s'engage :

- A mentionner le soutien de l'Université, des composantes et du Crous par l'utilisation de leur logo sur tous les supports de communication.
- A envoyer un bilan moral et financier détaillé du projet, accompagné d'une copie des factures, au plus tard 3 mois après la clôture du projet.

Dossier de demande de subvention certifié exact, à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

Signature du Porteur de projet

Signature du Trésorier

### 3. VOTRE BUDGET PREVISIONNEL

**Budget équilibré obligatoire (dépenses = recettes)** Ce tableau est à compléter **obligatoirement**. Le SVE ou le Crous peuvent vous aider dans la budgétisation du projet.

DÉPENSES	Montant	RECETTES	Montant	Acquis
<b>FRAIS ADMINISTRATIFS ET BANCAIRES</b>		<b>PARTICIPATION DE L'ASSO</b>		
		Fonds Propres		
		Recettes liées au projet		
		Don / Crowdfunding		
<b>FRAIS GENERAUX</b>				
		<b>SUBVENTION PUBLIQUE</b>		
		<b>Culture Actions (Crous)</b>		
		<b>FSDIE (Université de Tours)</b>		
		<b>Composante-UFR (Université de Tours)</b>		
<b>ACHAT DE FOURNITURE</b>				
<b>COMMUNICATION</b>		<b>FINANCEMENT PRIVE</b>		
<b>CHARGE DU PERSONNEL</b>				
<b>IMPOTS</b>				
<b>TOTAL DEPENSE</b>		<b>TOTAL RECETTE</b>		
<i>Aide en nature</i>		<i>Aides en nature</i>		
<i>Contribution bénévole</i>		<i>Contribution bénévole</i>		
<i>Mise à disposition de biens</i>		<i>Mise à disposition de biens</i>		
<b>TOTAL DEPENSE + Aide en nature</b>		<b>TOTAL RECETTE + Aide en nature</b>		

## **Consentement relatif à l'application du Règlement Général de Protection des Données (personnelles) pour le dossier de demande de subvention**

### **Pour le CROUS :**

Les données personnelles vous concernant contenues dans le dossier de demande de subvention feront l'objet d'un traitement manuel et informatisé par le service culturel de votre Crous.

Pour la finalité suivante : évaluation du dossier de demande de subvention pour obtenir un soutien financier du Crous ou un prix national du Crous.

Les destinataires des données sont : les services culturels des Crous et le pôle politique de site et dynamisation de vie de campus du Crous

La durée de conservation des données est 5 ans.

Conformément au Règlement Général sur la Protection des données, adopté le 14 avril 2016, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de portabilité de vos données et d'un droit de limitation de traitements.

Vous pouvez demander à exercer vos droits en vous adressant au DPO de votre Crous par mail ou par voie postale.

### **Pour l'université de Tours :**

Les données personnelles vous concernant contenues dans le dossier de demande de subvention feront l'objet d'un traitement manuel et informatisé par le service de la vie étudiante de l'université de Tours.

Pour la finalité suivante : évaluation du dossier de demande de subvention pour obtenir un soutien financier de l'université de Tours.

Les destinataires des données est le service de la vie étudiante de l'université de Tours.

La durée de conservation des données est 5 ans.

Conformément au Règlement Général sur la Protection des données, adopté le 14 avril 2016, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de portabilité de vos données et d'un droit de limitation de traitements.

Vous pouvez demander à exercer vos droits en vous adressant à la direction des affaires juridiques de l'université de Tours.

Vous avez la possibilité d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle :  
<https://www.cnil.fr/fr/plaintes>, ou par voie postale CNIL 3 place de Fontenoy – TSA 80715 – 75334 PARIS cedex 07

« Lu et approuvé »

A \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

Signature